



Groupement de commande composé de :

L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm)

Délégation Régionale Inserm Est

L'université de Strasbourg (Unistra)

Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Délégation Alsace

**Accord-cadre portant sur le stockage, la fourniture
et la livraison de sérum de veau foetal**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES
PARTICULIERES (CCTP)**

Référence de la consultation : 2026SXBDUFM008

1) Contexte de l'opération

L'Inserm et les membres du groupement souhaitent obtenir des lots de Sérum de Veau Fœtal permettant la croissance optimale de cellules souches embryonnaires murines (mESC), de Fibroblastes embryonnaires murins (MEF) et la production de cellules nourricières (feeders) pour le compte de la Plateforme PluriCell East et des équipes de recherches localisés sur le site IGBMC.

La Plateforme PluriCell East gère le stockage, la décongélation et l'amplification de plus de 2400 lignées cellulaires pour les équipes de recherches de l'IGBMC. Elle assure également la centralisation en besoin en sérum pour l'institut et la préparation des milieux de culture utilisés par les équipes de recherche.

2) Description du besoin

Les types cellulaires concernés sont les suivants :

- Cellules souches embryonnaires murines (mESC), Fibroblastes embryonnaires murin (MEF) et production de cellules nourricières (feeders)

Le lot de sérum devra répondre aux besoins de l'ensemble de ces types cellulaires.

2.1 Caractéristiques obligatoires :

- Le produit devra être stérilisé par filtration
- Le produit devra être testé et devra être confirmée l'absence de certains contaminants (Mycoplasmes, Virus...)
- Conditionnement : ne sont accepté que des bouteilles de 500 mL
- La date de péremption des produits doit être apparente. Le sérum ne devra pas être périmé avant le 31/12/2029.
- Le taux d'endotoxine accepté est de : inférieure à 0,5 EU/mL

2.2 Réserve et stockage :

Le titulaire du marché réserve, conserve et stocke le lot de sérum retenu pour une durée de 24 mois.

L'obligation de stockage et de réserve est portée à 36 mois en cas de retenue, lors de la notification du marché, de la PSE facultative n°1 (confère article 8.3 du Règlement de la consultation).

Quelle que soit la durée de réserve et de stockage finalement retenue, doivent être réservées pour l'Inserm les quantités suivantes :

Quantité minimale	Quantité maximale
150 bouteilles/flacons de 500mL	200 bouteilles/flacons de 500mL

Les quantités minimales indiquées constitue un engagement de consommation de l'Inserm.

Les quantités maximales indiquées ne constituent pas un engagement contractuel de consommation de l'Inserm mais doivent être réservées par le titulaire.

Au maximum un an avant la date de péremption du sérum concerné, **l'Inserm informera le titulaire s'il souhaite conserver à sa disposition le solde de la réservation ou non**, et les quantités qu'il souhaite libérer le cas échéant. Sans notification de la part de l'Inserm avant cette date, le stock doit être conservé à disposition de l'Inserm.

L'Inserm informera le titulaire par mail avec accusé de réception.

L'adresse mail de contact : pluricell-east@igbmc.fr

Le stockage doit être assuré par le titulaire pendant la période de réservation à une température - 20°C ;

Le candidat doit indiquer le conditionnement préconisé par colis (nombre de bouteilles) au moment du dépôt de l'offre.

2.3 Développement durable :

Dans le cadre du présent marché, le titulaire s'engage à respecter les principes du développement durable dans ses activités de production, de transformation et de livraison du sérum de veau fœtal (SVF). À ce titre, il devra notamment préciser :

1. Origine éthique du produit

Le titulaire devra garantir que le sérum est prélevé dans le respect des réglementations en vigueur relatives au bien-être animal. Il s'engage à fournir un SVF issu de pays appliquant des normes équivalentes ou supérieures à celles en vigueur dans l'Union européenne.

2. Traçabilité et transparence

Le titulaire doit assurer une traçabilité complète du sérum, depuis l'abattoir jusqu'au conditionnement final. Un certificat de traçabilité devra être fourni pour chaque lot livré, incluant l'origine géographique, le lieu d'abattage, et les conditions de collecte.

3. Réduction de l'impact environnemental

Le titulaire s'engage à adopter des pratiques limitant l'empreinte carbone de la production et du transport du SVF, telles que :

- Optimisation des circuits logistiques (groupement des livraisons, choix de transporteurs responsables)
- Réduction des emballages plastiques à usage unique et préférence pour les matériaux recyclables

3) Livraison

L'Inserm s'engage sur un minimum par commande fixé à 40 bouteilles, sauf en cas de liquidation du reliquat en fin de marché.

Le point de départ de ce délai est le jour de la réception du bon de commande par le titulaire, transmis par email. La confirmation du bon de commande devra être faite par le titulaire sous 48 heures maximum de la réception. Lors de la confirmation de la commande, le titulaire s'engage sur une date de livraison précise.

Le titulaire s'engage à respecter un délai de livraison de 10 jours ouvrés maximum à compter de la date de réception du bon de commande par le TITULAIRE.

En cas de délai supérieur au délai normal le titulaire s'engage à alerter le service achat de l'IGBMC IMMEDIATEMENT (par téléphone et par E-mail : achat@igbmc.fr).

Le produit objet du présent marché doit être livré à l'adresse suivante :

Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC)
1 Rue Laurent Fries,
67400 Illkirch-Graffenstaden – France
A l'attention du responsable de la Plateforme PluriCell East.

Les commandes seront effectuées en fonction des besoins de la Plateforme tout au long de la durée de la réservation.